

# Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

## Parcs Canada

Comme l'exige la [Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements](#) du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de Parcs Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022, sauf l'information non divulguée en vertu de la [Loi sur l'accès à l'information](#) ou de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par un ministère ou un organisme fédéral sont liées à des activités qui appuient le mandat du ministère ou de l'organisme et les priorités gouvernementales.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de Parcs Canada soutiennent l'exécution des programmes et la prestation des services fondamentaux pour les Canadiens et Canadiennes. En particulier, ceci inclut la gestion des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation pour le compte des Canadiens et Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les générations d'aujourd'hui et de demain puissent les apprécier et en jouir.

## Mandat et activités de Parcs Canada

Parcs Canada a pour mandat de protéger et de mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et d'en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Les programmes qui soutiennent le mandat de Parcs Canada comprennent :

- Création des lieux patrimoniaux;
- Conservation des lieux patrimoniaux;
- Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public;
- Expérience du visiteur; et
- Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains.

Les lieux historiques nationaux, le parc urbain national, les parcs nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens et Canadiennes des occasions de visiter, de découvrir et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux.

De plus amples renseignements au sujet des programmes et du mandat de Parcs Canada peuvent être trouvés dans le [Plan ministériel \(PM\)](#) et dans le [Rapport sur les résultats ministériels \(RRM\)](#).

## Dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences de Parcs Canada

Exercice se terminant le 31 mars 2022

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
<b>Voyages</b>			
Activités opérationnelles	3 485	1 289	2 196
Principaux intervenants	249	85	164
Gouvernance Interne	135	27	108
Formation	762	616	146
Autre	521	332	189
<b>A. Total des dépenses de voyages</b>	<b>5 152</b>	<b>2 349</b>	<b>2 803</b>
<b>B. Accueil</b>	<b>91</b>	<b>23</b>	<b>68</b>
<b>C. Frais de conférence</b>	<b>141</b>	<b>33</b>	<b>108</b>
<b>Total [A+B+C]</b>	<b>5 384</b>	<b>2 405</b>	<b>2 979</b>
Voyages internationaux effectués par le ministre et le personnel du ministre (compris dans Voyages)	0	0	0

Les totaux peuvent différer en raison de l'arrondissement.

### Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

#### Voyages

Pour l'exercice 2021-2022, les dépenses de voyage de Parcs Canada ont augmenté de 2,8 millions de dollars par rapport à 2020-2021. Les restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19 étaient en vigueur pour l'ensemble de l'exercice 2020-2021, engendrant la baisse des dépenses de voyages. L'augmentation des dépenses de voyage pour l'exercice 2021-2022 fait partie d'une augmentation générale des dépenses alors que les activités de Parcs Canada ont commencé à se remettre des impacts de la pandémie de COVID-19.

#### Accueil

Pour l'exercice 2021-2022, les dépenses d'accueil de Parcs Canada ont augmenté de 68 000 dollars par rapport à 2020-2021. Les mesures de santé publique liées à la pandémie de COVID-19 étaient en vigueur pour l'ensemble de l'exercice 2020-2021, engendrant la baisse des dépenses d'accueil. L'augmentation des dépenses d'accueil pour l'exercice 2021-2022 fait partie d'une augmentation générale des dépenses alors

que les activités de Parcs Canada ont commencé à se remettre des impacts de la pandémie de COVID-19.

### **Frais de conférence**

Pour l'exercice 2021-2022, les frais de participation aux conférences de Parcs Canada ont augmenté de 108 000 dollars par rapport à 2020-2021. Les mesures de santé publique liées à la pandémie de COVID-19 étaient en vigueur pour l'ensemble de l'exercice 2020-2021, engendrant la baisse des frais de participation aux conférences. L'augmentation des frais de participation aux conférences pour l'exercice 2021-2022 fait partie d'une augmentation générale des dépenses alors que les activités de Parcs Canada ont commencé à se remettre des impacts de la pandémie de COVID-19.